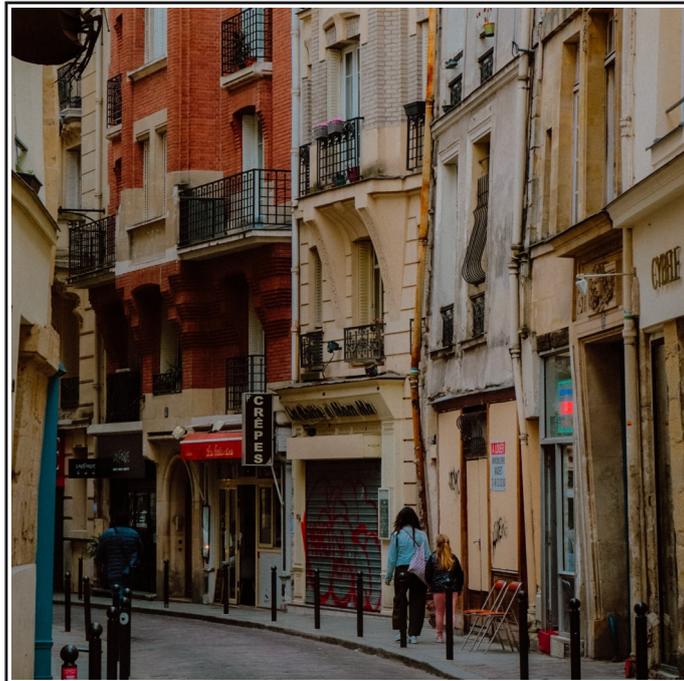




COLLECTIF  
CONTRE LES  
VIOLENCES  
FAMILIALES ET  
L'EXCLUSION

## La sécurité des femmes en ville, oui, mais à quel prix social ?

*Par Juliette Léonard*



Les différents mouvements féministes alertant sur les violences faites aux femmes ont permis d'imposer les violences au sein de l'espace public dans les débats politiques et médiatiques. Certaines des politiques qui ont été instaurées afin de s'y attaquer nous questionnent en raison de leur caractère répressif et du rôle qu'elles peuvent jouer dans un processus de gentrification. Dans cette étude, nous tentons de réfléchir à ce que serait une ville féministe qui répond aux besoins des femmes dans leur diversité et qui n'exclut aucune population.

## La ville : lieu de matérialisation des inégalités

### *Une ville par et pour les hommes*

De nombreux travaux de sociologie et de géographie ont mis en avant la construction genrée des espaces publics, notamment urbains<sup>1</sup>. Les villes ont pendant longtemps été pensées et construites par des hommes (majoritaires dans les professions d'architectes, urbanistes, géographes, politiciens, etc) en se calquant sur un modèle masculin : le citoyen lambda serait un jeune homme valide. Cette construction se marque notamment au niveau des réseaux de transports : ceux-ci répondent aux besoins de mobilité d'un individu qui "circule de façon pendulaire entre domicile et lieu de travail, déchargé de toute obligation familiale" (Duplan, Tillious & Dietrich : 2022). Ces infrastructures ne correspondent pas aux mobilités complexes des femmes qui sont souvent chargées, souvent accompagnatrices et qui effectuent de nombreuses distances courtes en zig-zag<sup>2</sup>. L'espace public est également marqué par des noms de rue presque exclusivement dédiés aux hommes ainsi que par des infrastructures sportives collectives correspondant à des sports investis majoritairement par des hommes (football, basket, skate...). Et lorsque les infrastructures ne sont pas dédiées à un genre en particulier, elles se voient tout de même majoritairement accaparées par des hommes (terrasses de café, places publiques, parcs, etc), et ce, de manière encore plus marquante la nuit<sup>3</sup>.

Les féministes matérialistes ont analysé cette spatialisation comme le produit de la division genrée du travail : l'espace public est réservé aux hommes tandis que les femmes sont reléguées à l'espace privé qu'est le foyer (Emmanuel, 2021). Bien évidemment, cela ne signifie pas que les femmes ne circulent pas dans l'espace public et les études féministes ont mis en avant l'importance du travail lié au soin et à la prise en charge des proches réalisé hors-foyer par les femmes (courses, accompagnement d'enfants, personnes âgées). Cependant, bien que l'espace public soit un lieu de travail pour les femmes, l'appropriation de cet espace peut être compliquée car il ne correspond pas à leurs besoins. Par exemple, en Belgique, pas ou très peu de toilettes, de tables de change, de fontaines... sont accessibles gratuitement. Pourtant "à défaut de fournir des toilettes publiques décentes, on se condamne à des espaces publics où personnes âgées, enfants et femmes ne peuvent rester longtemps, et où ne stationnent en public que les personnes qui peuvent uriner contre un mur ou dans un buisson" (Hancock : 2018).

1 Citons les travaux pionniers de Jacqueline Coutras (Coutras : 1987, 1993)

2 Voir notre étude "Mamans au chômage : quand mobilité et recherche d'emploi ne font pas bon ménage"

3 Interview Canal U de Chris Blach "Femmes dans la ville : entre exclusion et réappropriation de l'espace public".

Cette division entre un espace public réservé aux hommes et un espace privé réservé aux femmes est renforcée par l'image véhiculée de la ville comme étant un lieu de tous les dangers pour les femmes. Bien que la plupart des violences aient lieu au sein des familles (Hancock : 2018), les femmes redoutent particulièrement les espaces publics. Le mythe du viol commis par un inconnu dans une ruelle sombre<sup>4</sup> impacte nos cartes mentales, la manière dont nous nous représentons la ville, nos déplacements et signifie *in fine* aux femmes : "la ville n'est pas pour vous" (Kern : 2022). Les mises en garde contre l'espace public sont tellement fortes et omniprésentes, que la menace n'a pas besoin d'être statistiquement fondée pour que les femmes l'évite<sup>5</sup>.

Un mouvement de protection qui n'en n'est pas moins légitime car, si les violences graves commises en ville sont moins courantes que celles agies au sein du foyer, les femmes sont bel et bien confrontées dans l'espace public à de nombreuses remarques, intimidations, regards, harcèlements qui renforcent également la crainte de sortir. "Selon une étude menée par Plan international en 2019, 91% des filles ont témoigné avoir été victimes de harcèlement sexiste. Pour plus de 4 filles sur 5, le harcèlement s'apparentait à des sifflements et des commentaires sexistes, tandis que pour plus d'une fille sur 3, le harcèlement s'est traduit par des attouchements non consentis"<sup>6</sup>. Ces comportements commencent parfois dès que les filles ont entre 11 et 13 ans : Les femmes font (sont exposées) ainsi un apprentissage anxigène précoce, et mettent ainsi de nombreuses stratégies, précautions en place lorsqu'elles doivent se déplacer dans l'espace public, particulièrement la nuit : modifications de l'apparence, du comportement, évitement de certains lieux, certains parcours (Louargant, 2015).

En résumé, l'espace public peut donc représenter un lieu hostile pour les femmes en raison d'infrastructures non adaptées à leurs besoins, de l'accaparement des espaces par des hommes, de la menace associée à cet espace ainsi que des comportements sexistes auxquels elles doivent faire face.

4 Si "tous types de violences sexuelles" se déroulent dans l'espace public, les viols et tentatives de viols y sont rares et bien que les chiffres diffèrent selon les sources, il semblerait que la plupart des viols aient lieu dans l'espace privé et par une personne connue (voir les chiffres sur (Hamel & cie : 2016) ou sur <https://arretonslesviolences.gouv.fr/je-suis-professionnel/chiffres-de-reference-violences-faites-aux-femmes> ou encore <https://www.amnesty.be/campagne/droits-femmes/viol/article/deconstruire-mythes-stereotypes-viol>).

5 Interview Canal U de Chris Blach "Femmes dans la ville : entre exclusion et réappropriation de l'espace public".

6 Article les Grenades de Camille Wernaers "Join the fam: la campagne bruxelloise contre le harcèlement dans l'espace public n'évite pas quelques "maladresses".

7 A ce sujet, nous vous renvoyons vers l'étude de Vie Féminine "Le sexisme dans l'espace public"

## **Une ville capitaliste**

En plus de cette construction genrée, de nombreux auteurs, dans la tradition de David Harvey et Henri Lefebvre, notent que les villes sont le lieu idéal pour la surproduction et la surconsommation (Gaudreau : 2013) et répondent aux besoins et intérêts d'acteurs capitalistes. Les villes sont le terrain de jeux de grands groupes et promoteurs immobiliers qui façonnent l'espace urbain selon leurs impératifs (qui sont de l'ordre de "fabriquer et vendre avec profit toutes sortes de marchandises, spéculer sur des bâtiments ou des terrains pour capter des plus-values immobilières ou foncières, inscrire la domination sociale dans le paysage des villes tout en se prémunissant des révoltes...<sup>8</sup>") plutôt qu'en fonction des besoins des usagers/ers des villes.

Ces auteur-e-s et militant-e-s, à travers leur critique du capitalisme urbain nous montrent, comme le font les chercheuses/eurs féministes, que la ville telle que nous la connaissons n'est pas une donnée "naturelle" mais résulte de choix politiques. "La production de l'espace repose constamment sur toute une série de choix posés en fonction d'intérêts économiques, d'ambitions politiques, de cadres idéologiques ou encore de logiques institutionnelles. Par (sans) qui l'espace urbain est-il produit ? Pour (contre) qui ? Au profit (détriment) de quels intérêts ? En phase (décalage) avec quelles aspirations ? Au nom de quel modèle de développement ? Qui décide (ou pas) ? Les réponses à toutes ces questions ne découlent jamais d'un « *bon sens* » universel ou d'un « *intérêt général* » défini une fois pour toutes. Au contraire, elles sont ordinairement affaire de concurrence, de rivalités et d'antagonismes, entre des fonctions, des activités, des groupes d'intérêts, des classes ou fractions de classes... Produire la ville est une activité sociale éminemment conflictuelle et les transformations qui en découlent dans le cadre de vie sont d'ordinaire bien plus violentes (socialement, économiquement ou symboliquement) qu'elles n'en ont l'air de prime abord. En ce sens, la ville est aussi un champ de bataille<sup>9</sup>."

Ces conflits, concurrences et volontés capitalistes se marquent concrètement dans la configuration des espaces. Comme le souligne la géographe Kim England, "l'emplacement des zones résidentielles, des lieux de travail, des réseaux de transport ainsi que la disposition générale des villes sont le reflet de normes capitalistes et patriarcales qui dictent les modalités de nos activités : les endroits et les moments où certains types d'activités ont lieu, et les gens qui les pratiquent" (Kim England citée par Kern : 2022). Les villes ont été bâties en fonction des mobilités, temporalités et espaces nécessaires au capitalisme. Par exemple, le métro, avec sa rapidité et son efficacité, permet de parcourir de longues distances, tout en suivant des horaires parfaitement adaptés au rythme de travail. Ce qui signifie, en creux, que ces infrastructures et horaires ne

8 "La ville est un champs de bataille" Van Criekingen (Lava Revue)

9 Même article

conviennent pas toujours à certaines catégories de personnes considérées comme improductives : les personnes âgées, en situation de handicap, malades, ainsi que les femmes au foyer<sup>10</sup>. La ville laisse également de côté tou-te-s celles et ceux qui n'ont pas les moyens de consommer : bien souvent, afin de profiter d'un peu de chaleur, d'un peu de wifi, ou, comme nous l'avons précédemment mentionné, pour faire usage de toilettes, il est nécessaire de dépenser de l'argent.

Nous observons que les différentes inégalités découlant de ce système économique se cristallisent également au sein de l'espace urbain. Ce dernier produit et reproduit les inégalités sociales, de genre, de race, etc (Van Criekingen : 2021). Les différenciations spatiales présentes entre les différents quartiers de nos villes - qui sont inégalement fournis en termes d'espaces verts, transports, logements salubres, écoles, commerces, taux d'emploi, etc - ne sont donc ni une donnée naturelle, ni le fait du hasard, mais sont la conséquence d'une construction historique, de rapports de force, de conflits et convoitises pour l'espace et d'exclusions.

### Des politiques féministes mises en place ?

Depuis quelques années, le constat de la ville comme étant un espace genré et la question de la place des femmes dans l'espace public se sont enfin imposés dans les débats médiatique et politique. Le sujet, après avoir été pratiquement ignoré pendant des décennies, est enfin à l'ordre du jour et ce suite aux mobilisations féministes et sous l'influence de différents travaux issus de la sociologie et de la géographie du genre. Plusieurs villes importantes, telles que Berlin, Paris, Barcelone, Francfort..., ont mis en place de nombreuses actions et politiques publiques afin de s'attaquer à la ville inégalitaire et masculine. Différents plans, nationaux et internationaux, tentent d'améliorer ces inégalités de genre comme les plans « fair shared cities », "Urbact" ou encore "Safe cities" (Lieber : 2018 dans *Déviante et société*). Toutefois, ces plans ne sont pas toujours respectés et cette thématique n'est pas pour autant miraculeusement devenue la priorité des politiques publiques (Zeilinger & Chaumont : 2021). Par exemple, en Belgique, il existe une obligation du gender mainstreaming<sup>11</sup>, mais très peu de politiques wallonnes sur l'aménagement du territoire prennent en compte la dimension de genre (Zeilinger & Chaumont : 2021).

10 En effet, le métro, en comparaison aux bus et aux trams qui permettent plus de dessertes de proximité, est moins accessible physiquement : il exige de descendre sous terre, d'emprunter de nombreux escaliers et escalators en plus de devoir passer des portiques pas toujours adaptés pour les personnes PMR ou encombrées. A ce sujet, lire l'article IEB "Tram 55 : chronique d'une mort annoncée?" Ce qui ne veut pas dire qu'il faut bannir les métros de nos villes et qu'il ne représente pas néanmoins un mode de transport utile pour de nombreuses/eux habitant-e-s.

11 Depuis une vingtaine d'années, les politiques européennes et nationales autour de l'égalité entre les femmes et les hommes, sont réunies sous l'appellation de gender mainstreaming. L'idée est d'intégrer la dimension de genre à toutes les étapes des politiques publiques (conception, mise en œuvre, application, évaluation). En Belgique, le gender mainstreaming est devenu obligatoire par la loi du 12 janvier 2007 et en Région wallonne par le décret du 11 avril 2014" (Zeilinger & Chaumont : 2021)

Si nous pouvons nous réjouir de ce rayonnement qui permet de politiser les vécus des femmes et mettre en lumière le caractère collectif de ceux-ci (Gayet-Viaud : 2018), il nous semble néanmoins nécessaire de rester critique et de réfléchir à la manière dont ce sujet est saisi et appliqué dans ces politiques publiques. Nous allons nous pencher sur deux aspects qui nous questionnent particulièrement dans leur mise en place : le focus mis sur le harcèlement de rue qui implique la sur-visibilisation de certaines catégories d'hommes et l'invisibilisation de certaines catégories de femmes ainsi que le risque de gentrification découlant de ces politiques.

Il est important de souligner que ces questions complexes suscitent des débats internes au sein du CVFE, car elles mettent en tension nos différents principes. Pour cette raison-même, il nous semble primordial d'aborder ces aspects particuliers quand on s'intéresse à la ville sous l'angle du genre. Nous avons pour volonté d'ouvrir au mieux le débat et de nous inscrire dans une approche féministe intersectionnelle de la ville qui, tout en accordant une importance à la sécurité des femmes, évite de tomber dans une approche purement sécuritaire, répressive et d'exclusion qui peut mener à des politiques de gentrification sur lesquelles nous reviendrons.

### ***La lutte contre le harcèlement de rue***

Lorsque sont abordées les questions de sexisme et d'espace public, le harcèlement de rue est rapidement pointé comme étant le principal problème rencontré par les femmes (Lieber : 2018 dans *Déviante et société*). Et cela malgré les nombreuses autres difficultés rencontrées, comme nous l'avons souligné plus haut, liées au manque d'infrastructures et de transports adaptés. Cette association entre danger, féminité et espace public se traduit dans les politiques publiques mises en place. En effet, afin de s'attaquer à ce problème du harcèlement de rue, de nombreux outils ont été développés pour mieux comprendre le phénomène, mieux le prévenir, mais aussi mieux le réprimer. Des réponses pénales ont ainsi été apportées, par exemple en France "l'outrage sexiste" a été inventé et en Belgique la "loi sexisme" a vu le jour.

Si cette prise en charge correspond à une certaine avancée, cette pénalisation du harcèlement de rue correspond également à "un tournant punitif dans certains discours féministes, que Bernstein (2012) qualifie de « féminisme carcéral ». Les travaux sur l'homo-nationalisme (Puar, 2007), la démocratie sexuelle (Fassin, 2010), et le fémo-nationalisme (Farris, 2017) analysent comment des partis politiques de droite collaborent de plus en plus avec certaines féministes pour mettre en place des politiques répressives des violences fondées sur le genre, les attribuant principalement à un problème lié à l'immigration" (Dekker : 2018).

Encore une fois, nous pouvons nous demander si la répression et la punition vont réellement éradiquer le harcèlement de rue . N’y a-t-il pas d’autres pistes d’action à privilégier, telles que la sensibilisation et la prévention ou d’autres qui prônent l’égalité entre les hommes et les femmes ?

#### Quelques exemples de méthodes répressives de lutte contre le harcèlement :

La RATP à Paris a mis en place différents dispositifs afin de lutter contre le harcèlement dans les transports. Si nous saluons la création d’un numéro d’alerte, d’une application ainsi que la mise en place de bornes d’appel, nous nous questionnons sur la présence de 50 000 caméras<sup>12</sup>.

En 2021, Marlène Schiappa avait pour volonté de cartographier le harcèlement de rue en France, grâce aux verbalisations pour outrage sexiste, et de créer des “zones rouges”. Ce projet coïncidait avec celui de Darmanin, à ce moment-là ministre de l’intérieur, de déployer 10000 policiers supplémentaires : 2000 d’entre eux devaient être mobilisés pour cette cartographie<sup>13</sup>.

En 2022, la ville de Liège a mis en place le déploiement de “policières appâts” qui vise à verbaliser les harceleurs de rue. En quelques mois, 51 PV ont été distribués. Par ailleurs, le CVFE et Garance se questionnent sur les impacts psychologiques pour ces “policières appâts”.

A Charleroi, l’idée fait également son chemin avec le projet de placer des policières/ers en civil dans les zones considérées comme les plus touchées. Paul Magnette, bourgmestre socialiste de la ville, suggère d’ailleurs que les mineurs dès 16 ans puissent être soumis aux amendes administratives délivrées.

#### Sur-visibilisation de certains groupes d’hommes:

Ces politiques de lutte contre le harcèlement de rue ont suscité différents débats au sein des milieux féministes et certain-e-s ont dénoncé les risques de stigmatisation qu’elles comportent (Dekker : 2018). En effet, ces campagnes, de manière plus ou moins insidieuse, visent principalement certaines populations ou certains quartiers, comme l’a par ailleurs sous-entendu Marlène Schiappa en France, en parlant des “quartiers de reconquête républicaine” (Gayet-Viaud :

<sup>12</sup> En effet, l’utilisation de caméras questionne de nombreux collectifs en raison du fichage de militant-e-s ou de personnes considérées comme ayant des activités illégales qu’elles permettent et pose la question du droit à la vie privée.

<sup>13</sup> Voir cette carte blanche signée par différentes associations féministes qui rappellent que le sexisme n’est pas géolocalisable ou imputable à des seuls individus mais est partout et systémique : [https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/quartiers-sans-relous-mme-schiappa-le-harcèlement-de-rue-n-a-pas-de-bornes-geographiques\\_180317.html](https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/quartiers-sans-relous-mme-schiappa-le-harcèlement-de-rue-n-a-pas-de-bornes-geographiques_180317.html)

2018). Le focus mis sur le harcèlement de rue implique le risque de cibler “les formes les plus visibles et les auteurs les plus accessibles à l’intervention policière – en l’occurrence, une population qui passe un temps important dans la rue et les espaces publics urbains, où se déroulent une part importante de sa sociabilité et de ses activités économiques” (Gayet-Viaud : 2018).



Images issues d’une campagne de la Mairie de Paris

Notons qu’en Europe, et particulièrement depuis les événements de Cologne<sup>14</sup> qui avaient vu la droite et l’extrême droite se saisir de la question, les violences faites aux femmes sont bien souvent culturalisées et associées aux personnes issues de l’immigration ainsi qu’aux “espaces périphériques et défavorisés” (Lieber : 2018 dans *Déviante et société*), (Gayet-Viaud & Dekker : 2018).

Malgré une communication qui mentionne parfois “faire de l’espace public un espace de bien-être, de “vivre ensemble” et de liberté pour tous” (Lieber : 2018 dans *French Politics*), les hommes des classes populaires et/ou issus de l’immigration sont considérés - de manière plus ou moins assumée - comme étant une menace pour la sécurité des femmes et sont exclus de ce que serait la ville inclusive. Ils ne sont de la sorte pas considérés comme “des usagers de la ville, dont il faudrait satisfaire les attentes» (Lieber : 2018 dans *Déviante et société*). Alors que nous pourrions nous demander pourquoi les espaces publics ont une telle importance dans les sociabilités de ces hommes, comme nous y invite la chercheuse Claire Hancock : “Si on souhaite vraiment analyser la dimension genrée des usages de l’espace public, alors il faudrait en outre poser

<sup>14</sup> “Pendant la nuit du 31 décembre 2015, une vague d’agressions sexuelles a lieu dans la ville allemande de Cologne. Les jours suivants, de nombreux médias et hommes politiques allemands et européens ont accusé des réfugiés d’avoir commis et coordonné ces agressions, remettant en cause les conditions d’accueil des migrants. Aujourd’hui, si le déroulement des faits demeure trouble, la théorie d’une attaque coordonnée de réfugiés a été écartée ” <https://pantherepremiere.org/texte/le-dilemme-de-cologne/>

la question des causes de l’immobilité relative des jeunes gens et des hommes de ces quartiers, assignés à l’espace de la proximité par leur situation de sous-emploi, le manque d’accès à d’autres espaces de sociabilité, et les violences auxquelles ils sont exposés hors de leur quartier” (Hancock : 2018).

Cette stigmatisation peut facilement être évitée en faisant le choix, plutôt que de se concentrer sur le seul harcèlement de rue, d’élargir le sujet en s’attaquant au sexisme dans l’espace public de manière plus générale (Lieber : 2018 dans *Déviance et société*). De la sorte, nous pouvons ouvrir la réflexion à d’autres lieux, d’autres quartiers et d’autres difficultés auxquelles sont confrontées les femmes.

#### D’autres exemples de lutte contre le sexisme :

Dans le plan contre le sexisme de la ville de Charleroi est prévu la mise en place de “baby corners” lors des événements organisés par la ville afin de répondre aux différents besoins des parents (changement de couches, allaitement etc).

La ville de Nantes a mis en place des distributeurs de protections menstruelles gratuites. La ville a également créé un lieu d’accueil pour les femmes victimes de violences, la “Citad’elles”.

De nombreuses villes, comme Liège, ont donné des noms de femmes à des places et rues afin de contrebalancer la quasi-totalité de noms masculins dédiés à ces espaces.

#### Invisibilisation de certains types de femmes :

En plus de viser un type d’auteurs, nous observons que ces campagnes ne représentent pas la diversité des vécus - et violences - rencontrées par les femmes dans l’espace public. Par exemple, des études mettent en lumière les violences rencontrées par les femmes voilées dans les quartiers favorisés où elles sont confrontées à des regards, insultes et agressions (Hancock & Lieber : 2017). Il en est de même pour les TDS<sup>15</sup> qui expriment un plus grand sentiment d’insécurité face aux forces de l’ordre que face à leurs potentiels clients. Toutes les femmes ne vivent pas l’espace public de la même manière et ne sont pas confrontées aux mêmes violences (Debonneville & Lieber : 2021). Pourtant, la diversité de ces vécus n’est que peu mise en lumière<sup>16</sup>. Certains auteur-e-s

<sup>15</sup> Travailleuses du sexe

<sup>16</sup> Excepté quand il s’agit de dénoncer le sexisme dans les quartiers populaires, auquel cas le focus peut être mis sur les femmes musulmanes, perçues comme les éternelles victimes de la “barbarie” de leurs confrères.

dénoncent cette vision restreinte des usagères de la ville comme minimisant le racisme tout en traçant une frontière de respectabilité entre les femmes dont on se soucie de la sécurité et les autres (Hancock & Lieber : 2017).

En effet, il semblerait que la sécurité de certaines femmes, considérées comme non désirables au sein de l'espace urbain, ne soient pas la priorité des politiques de lutte contre le harcèlement de rue. Pourtant, que dire de la sécurité des femmes SDF, toxicos, TDS, sans-papiers ? Se dresse un profil de la femme qui mérite la sécurité qui ne prend en compte que les femmes "respectables" et les pratiques associées à ces femmes (Lieber : 2018 dans *Déviance et société*). Certain-e-s auteur-e-s vont plus loin et constatent que dans "ces espaces de "bien-être" et de "vivre ensemble", les femmes sont autorisées à circuler, à consommer, à avoir des activités de loisirs ou liées à la maternité, mais[qu']elles ne peuvent en aucun cas zoner, travailler ou déranger les "riverains" (Lieber : 2018 dans *French Politics*).

### ***Un marketing "féministe" au service de la gentrification***

Dans ces campagnes qui ne représentent qu'un type de femmes et qui ciblent certains auteurs de violences sexistes, plusieurs auteur-e-s voient le signe de l'exclusion des populations considérées comme "indésirables". Parmi ces "indésirables", nous retrouvons non seulement les hommes des quartiers populaires, mais également les SDF, TDS ou vendeuses/eurs à la sauvette (Lieber : 2018 dans *Déviance et société*), ainsi que les personnes issues de l'immigration et celles qui survivent des petits deals de drogue (Zeilinger & Chaumont : 2021). En gros, toutes celles et tous ceux qui pourraient bousculer la tranquillité des populations respectables et contre lesquelles ces dernières méritent protection.

Cette ville excluante qui trie ses habitant-e-s s'inscrit dans un processus général de gentrification où nous observons, de manière simultanée, une politique de durcissement sécuritaire qui exclut les populations les plus précaires de l'espace public et le remplacement de logements accessibles aux classes populaires par des logements qui visent les classes moyennes supérieures (Van den Berg : 2012).

#### Gentrification et compétition entre villes :

De nombreuses villes occidentales, notamment d'anciennes villes industrielles telles que Rotterdam, Manchester, Liège, ou certains quartiers, tels que le Raval barcelonais, Prenzlauerberg à Berlin, ou la Croix-Rousse à Lyon<sup>17</sup>, s'inscrivent dans un même processus de gentrification.

<sup>17</sup> <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/gentrification>

Ce processus recouvre différentes politiques qui "visent à embellir les villes" (Lieber : 2018 dans *Déviante et société*) et à attirer les classes moyennes supérieures, les travailleurs intellectuels, les classes considérées comme "créatives" ainsi que les riches touristes (Kern : 2010). Ces politiques privilégient les besoins et usages de ces populations (Lieber : 2018 dans *Déviante et société*) en promouvant des espaces qui correspondent à leurs pratiques telles que le jogging, le vélo, les parcours santé, certaines boutiques, certains restaurants, etc. Notons que ce processus n'est pas forcément conscient et ne résulte pas toujours d'une volonté de gentrifier mais est la convergence de différentes politiques - privées mais également issues des pouvoirs publics - qui ont pour conséquence de participer à cette gentrification.

Afin d'attirer ces classes supérieures, les villes entrent en concurrence les unes avec les autres dans une course à l'attractivité. Les politiques mises en place, à travers différents plans, nationaux et internationaux, vont promouvoir une image "dynamisée" (street art) de la ville, via des "branding strategies" (Kern : 2010) qui présentent la ville comme étant innovante (Van den Berg : 2012), créative, durable, lieu de culture, connectée, ou encore, intelligente (Van Criekingen : 2021).

Avec ce processus, les espaces citadins réservés aux classes supérieures s'étendent tandis que les classes populaires sont marginalisées, exclues et repoussées dans les périphéries. Ces politiques s'accompagnent "d'une spéculation immobilière et foncière effrénée" qui rend l'accès au logement impossible pour ces classes-là (segreg)". Nous assistons ainsi à la transformation de certains espaces publics ainsi qu'au creusement des inégalités socio-spatiales (Clerval & Van Criekingen : 2012)

Dans ce contexte de gentrification et de compétition pour l'attractivité, les espaces publics sont la vitrine des villes. La sécurité, la présence et les déplacements libres des femmes considérées comme "respectables" peuvent ainsi devenir des "indicateurs de qualité" et la ville "inclusive" un argument marketing<sup>18</sup> (Lieber : 2018 dans *French Politics*).

Diverses stratégies sont donc déployées afin d'attirer les femmes et les familles des classes moyennes supérieures. Par exemple, Leslie Kern a mis en avant la manière dont la ville de Toronto a promu des logements privés en déployant une communication basée sur les besoins supposés des femmes de ces classes supérieures : en insistant sur l'autonomie économique, la liberté, le fait d'être

<sup>18</sup>Certains revendiquent d'ailleurs "la création d'un label Haute Qualité Femmes/Hommes, récompensant les ambiances urbaines réussies sous l'angle des rapports sociaux de sexe et de la participation des femmes à la vie publique comme le géographe Raybaud nous le signale et préconise dans son livre "La ville faite par et pour les hommes" que nous pourrions citer comme exemple d'une approche genrée non intersectionnelle de la ville.

une femme accomplie, indépendante et hors des cadres patriarcaux traditionnels (Kern : 2010). A ce discours, s'ajoute l'argument sécuritaire que les promoteurs et agents immobiliers avancent afin de vendre la sécurité de leur immeuble - bien souvent déléguée à des entreprises privées. Ici également on voit bien que « le souci pour la sécurité des femmes est parfois mobilisé pour légitimer des politiques hostiles et limiter la pauvreté visible, favoriser la construction d'espaces fermés, privés et sécurisés (Kern, 2010), ou intensifier la marginalisation et le déplacement de personnes considérées comme indésirables" (Van der Berg, 2012). Nous pouvons nous demander si l'écho que reçoivent certaines revendications féministes en ce qui concerne le droit à la ville ne sont pas "davantage entendues et reconnues aujourd'hui, parce qu'elles permettent en creux de dénoncer les pratiques des hommes des classes populaires (souvent racisés) et de leur dénier la possibilité de venir et rester dans les quartiers des centres-villes» (Lieber : 2018 dans *Déviance et société*).

A ce sujet, notons que suite à leur marche exploratoire organisée à Namur, l'association Garance a envoyé une série de recommandations aux instances de la ville. A propos du risque de gentrification qui était pointé par l'association, l'association nous signale que :

*"Si des demandes d'aménagements de qualité (éclairage, revêtements de sol) trouvaient facilement un écho, les demandes qui mettaient en exergue les concurrences spatiales et économiques en jeu (toilettes publiques gratuites, implantation de logements sociaux) ont été moins largement acceptées".*

L'association explique ce manque d'écho par cette volonté de revitalisation des centres-villes dans laquelle sont inscrites plusieurs villes wallonnes. Elle ajoute : "l'insécurité était citée comme raison déclenchant le processus de revitalisation du centre-ville, sans pour autant faire la distinction entre insécurité subjective (ressentis) et objective (infractions) ; ce manque de conceptualisation permet d'instrumentaliser le terme « insécurité » à des fins politiques inégalitaires et excluantes. [...] La sécurité visée ne concerne que les populations désirées, c'est-à-dire les personnes pouvant s'offrir les tarifs augmentés pour la consommation, l'habitat et les services."

### ***Des politiques qui nuisent aux femmes***

Ces politiques ne s'attaquent pas réellement au sexisme mais tentent de rendre celui-ci invisible : ce qui est en jeu c'est l'apparence de la ville plutôt que les droits des femmes (Kern : 2022). Or, *in fine*, ces politiques peuvent nuire aux femmes et ce pour plusieurs raisons.

Premièrement, rendre les villes plus sécuritaires, en apparence, c'est les rendre moins sécurisées pour les populations les plus marginalisées (Kern : 2022). Des

dispositifs tels que les caméras et l'accroissement de la présence policière ne rassurent pas toutes les femmes et certaines, en situation d'illégalité, doivent éviter ces dispositifs.

Deuxièmement, le retrait de divers équipements et mobiliers urbains - tels que les bancs ou les abris qui permettent de se protéger du vent et de la pluie - sous prétexte qu'ils représentent "des points de fixation pour « indésirables » (jeunes, dealers, personnes sans domicile...)" (Hancock : 2018), rend l'espace public moins accueillant pour tou-te-s. Ces mobiliers facilitent grandement l'utilisation des espaces publics par les femmes (qu'elles soient mères, âgées...) et toutes les personnes qui ont besoin de faire une pause dans l'espace public.

Troisièmement, les politiques de "revitalisation" et le "nettoyage des centres-villes" (Kern : 2022) desservent les femmes. En effet, les familles monoparentales et les personnes âgées, parmi lesquelles une majorité de femmes, sont particulièrement frappées par les difficultés et les inégalités d'accès au logement. Il en est de même pour les femmes migrantes et plus largement pour celles qui appartiennent aux classes populaires. De plus, alors que le quartier peut être un lieu de ressources pour ces dernières<sup>19</sup>, la gentrification détruit les ressources, liens et réseaux construits au sein de ces quartiers en modifiant les commerces et expulsant les populations de ces zones.

Au CVFE, où nous accompagnons des femmes qui sont quotidiennement confrontées à des difficultés d'accès au logement et d'accès à la ville, nous voulons sortir de ces politiques qui favorisent la gentrification et l'exclusion, même si elles sont aussi menées par des femmes (qu'elles soient architectes, urbanistes ou bourgmestres) et taxées de féministes. Nous défendons une ville qui serve les besoins de tou-te-s et qui prenne en compte à la fois les inégalités de genre et les questions économiques afin d'éviter que les femmes qui se situent à l'intersection de plusieurs difficultés (issues de l'immigration, vieilles, pauvres, en mauvaise santé, etc) se trouvent *in fine* exclues de certaines parties de la ville.

<sup>19</sup> Voir notre précédente étude "Mamans au chômage : quand mobilité et recherche d'emploi ne font pas bon ménage"

## Pour une ville féministe

*“Une ville féministe est une ville où tous les obstacles - physiques et sociaux - sont éliminés, et où tous les corps sont accueillis et logés. Une ville féministe doit s’organiser autour du travail reproductif, non pas parce que les femmes doivent demeurer les principales responsables de ce travail, mais parce que les villes ont le pouvoir de diviser ce travail équitablement. Une ville féministe doit investir dans les méthodes créatives que les femmes emploient depuis toujours pour se soutenir les unes les autres et faire en sorte d’intégrer ce soutien à même le tissu de la vie urbaine” (Kern : 2022).*

Comme nous l’avons constaté, penser la ville d’un point de vue sécuritaire n’offre que des solutions de façade et ne permet pas une ville réellement inclusive. D’autres perspectives sont envisageables pour concevoir une ville qui réponde aux besoins de tou-te-s et , notamment, aux besoins des femmes dans leur diversité.

Des perspectives qui, par exemple, plutôt que la multiplication de caméras, privilégient des espaces de repos, d’accès à l’eau, aux toilettes, etc non liés à la consommation<sup>20</sup> qui sont indispensables au travail de soin des femmes ainsi que des espaces qui permettent de créer du lien : maisons de quartier, et zones de loisir gratuites qui proposent des jeux, des barbecues, etc., comme cela existe dans certaines petites villes européennes (nous en avons rencontré de telles zones dans le nord de l’Espagne ainsi que dans l’Aubrac en France). D’autres infrastructures pourraient rendre la mobilité plus aisée : trottoirs plus larges et aux bordures basses, feux verts plus longs ainsi que des transports publics adaptés aux besoins, rythmes et trajets des mamans ainsi que des personnes à mobilité réduite, âgées, ou au budget limité. Nous avons également besoin de services (publics) et commerces de proximité peu onéreux. A ce propos, la ville de Vienne met un accent particulier sur la proximité entre différents lieux afin d’épouser les mobilités complexes des mères. Dans certains quartiers, est favorisée “la ville des courtes distances : les différentes [infrastructures] urbaines (supermarché, école, crèche, espaces verts et aires de jeu) [doivent] être accessibles à dix minutes à pied depuis chaque logement. Le même critère s’applique au trajet vers l’arrêt de métro, tandis qu’un arrêt de bus doit se trouver à cinq minutes de distance de chaque logement<sup>21</sup>.”

20 Dans son mémoire “Se laver en ville : Pour une hospitalité de la ville à travers l’accès à l’hygiène du corps”, Pauline Droulez va plus loin et démontre l’importance des bains publics pour les populations les plus précarisées. En Wallonie, il en existe à Tournai.

21 “Repenser la ville à partir de la mobilité des mères” de Marie Gillow dans BEM “Mobilités à deux vitesses”

Afin d'éviter le risque de gentrification lié à ces nouvelles infrastructures et de ne pas perdre en termes d'accessibilité sociale "ce qui aura dès lors été gagné en termes d'accessibilité physique"<sup>22</sup> les participantes d'une des marches exploratrices de Garance à Namur ont par exemple imaginé la mise en place d'équipements "collectifs dans le nouveau quartier (ludothèque, centre sportif, crèche, lavoir automatique, locaux communautaires) afin que ces espaces soient aussi utiles et accessibles à des populations défavorisées et de réserver une partie des nouveaux appartements à des logements sociaux pour assurer une mixité sociale des nouveaux habitants et habitantes" (Zeilinger & Chaumont : 2021).

Ce qui fait écho aux travaux de certaines féministes qui ont imaginé la ville non sexiste comme étant un lieu où le travail reproductif est collectivisé et s'inscrit de la sorte spatialement (Kern : 2022) : pensons à des cantines et des cuisines ouvertes à tou-te-s, à des garderies collectives qui seraient également des lieux de rencontre et de convivialité pour les parents, à des buanderies communautaires, etc. Toutes ces zones et tâches habituellement reléguées à l'ombre des foyers et qui seraient ici mises en lumière et potentiellement partagées.

### ***Le logement comme condition d'accès à la ville***

Si nous souhaitons que la ville réponde aux usages du plus grand nombre en favorisant l'accès à ces différents services et infrastructures, il est également crucial de rendre le logement urbain accessible à tou-te-s. Or, nous voyons dans plusieurs villes belges les loyers augmenter encore et encore tandis que les salaires n'augmentent que très peu<sup>23</sup>. Que ce soit via le gel des loyers, via la mise en place d'une grille contraignante de loyers<sup>24</sup>, via la construction de logements publics<sup>25</sup> ou en luttant contre la spéculation immobilière<sup>26</sup>, il faut trouver des solutions pour mettre un terme à cette situation qui dure depuis bien trop longtemps, afin que tou-te-s puissent avoir la possibilité de vivre dans un logement salubre, non surpeuplé et qui corresponde aux différents besoins. Tout en aspirant à contribuer aux luttes sociales portant sur de tels changements, c'est dans ce contexte peu favorable que les équipes du CVFE travaillent au jour le jour à l'autonomisation par le logement de femmes victimes de violences., En effet, la majorité des femmes passées par le refuge, qu'elles maintiennent ou

22 "Des besoins particuliers à l'intérêt général : pour une meilleure accessibilité" de [Thyl Van Gyzegem](#) dans BEM "Accessibilités"

23 A ce sujet, voir la super conférence gesticulée de Sarah De Laet "J'habite, tu habites, ils spéculent..." : <https://youtu.be/VzjVnyMau3Q> ainsi que les travaux de Hugo Perilleux, Pierre Marisal (<https://inegalites.be/IMG/pdf/en-finir-avec-la-grille-des-loyers-et-la-rente-locative-19-sept.pdf>). A Bruxelles, "les loyers ont augmenté de plus de 80 % au-delà de l'inflation entre 1986 et 2020."

24 Grille qui fixe des critères clairs afin de déterminer le loyer qu'un-e propriétaire peut demander.

25 Notons qu'à Vienne, 60% des logements sont publics et gérés par la municipalité, ce qui permet la mise en place de leurs différents projets féministes tout en évitant la gentrification.

26 Pour d'autres solutions, voir le "Plan logement" du Réseau wallon pour le droit à l'habitat.

non une relation avec leur (ex-)partenaire violent, bénéficie d'un accompagnement vers le logement<sup>27</sup> qui est aussi le plus souvent un accompagnement vers une nouvelle vie en ville. Du point de vue qui est le nôtre, nous mesurons donc l'importance toute particulière pour ces femmes (et leurs enfants) d'un ancrage citadin positif - qui passe par un logement abordable et digne ainsi que par la création d'un réseau soutenant dans le quartier où elles emménagent...tout comme bien entendu par la présence des infrastructures et services évoqués ci-dessus.

En ce qui concerne la sécurisation subjective et objective des femmes ayant subi des violences, l'idéal serait, entre autres, de développer des habitats féministes. Par exemple, le collectif Angela D suggère de mettre à l'honneur les espaces intermédiaires (comme les halls, les couloirs) ainsi que les espaces collectifs situés entre le privé et le public afin de créer des lieux qui permettent la mise en commun. Ce collectif nous suggère également la construction de bâtiments qui privilégient un petit nombre d'appartements par paliers afin de permettre la rencontre entre voisin-e-s. Pour reprendre l'exemple de la ville de Vienne et de ses logements, "les couloirs et escaliers sont larges et éclairés par la lumière du dehors, « car quand il n'y a pas de lumière naturelle, on n'a pas envie de s'arrêter pour discuter ». De plus, "la salle commune avec les machines à laver n'a pas été reléguée au sous-sol, mais installée au dernier étage, et s'ouvre sur un toit en terrasse aménagé<sup>28</sup>." En encourageant le partage et la rencontre, ces lieux de passage permettent de rompre l'isolement et facilitent l'instauration et le maintien de liens de solidarité concrète entre femmes. Ce qui est notamment essentiel quand celles-ci sont ou ont été victimes de violences intrafamiliales. Ces exemples nous démontrent que nous pouvons aborder la question de la sécurisation des femmes sans stigmatiser et exclure mais, au contraire, dans une optique de création de liens.

<sup>27</sup> Accompagnement qui commence durant la période d'hébergement - avec des ateliers réguliers qui visent à discuter de façon très pragmatique des enjeux, écueils et ressources liées au fait de (re)trouver un logement autonome ou encore via des visites menées avec les femmes - et qui se poursuit après l'hébergement notamment à travers une aide au déménagement et une attention particulière portée à la création d'un réseau. (Pour plus d'informations, lire notre étude "Accès au logement, capacités et empowerment pour les femmes victimes de violences conjugales : la démarche de l'équipe "Pré-Post hébergement" du CVFE)

<sup>28</sup> [https://www.lemonde.fr/smart-cities/article/2018/05/04/vienne-capitale-du-feminisme-urbain\\_5294204\\_4811534.html](https://www.lemonde.fr/smart-cities/article/2018/05/04/vienne-capitale-du-feminisme-urbain_5294204_4811534.html)

## Conclusion

Dans cette analyse, nous avons vu que la ville et les espaces publics ne sont pas des espaces "qui vont de soi" mais résultent de conflits, de décisions politiques, de plans de rénovations... qui se croisent et se superposent. Nous avons mis en avant les difficultés rencontrées par les femmes et les populations minorisées en ce qui concerne leurs différents besoins en termes de mobilité et de logement. Malgré un discours qui se veut inclusif et qui tend à réfléchir à la place des femmes dans la ville, nous constatons que certaines politiques mises en place présentent un risque de stigmatisation, d'exclusion et sont compatibles avec un processus de gentrification. Nous avons dès lors tenté de réfléchir à quelques pistes de solutions afin d'imaginer une ville réellement féministe : une ville aux infrastructures qui partent des besoins des femmes et mettent à l'honneur les espaces liés à leur travail reproductif.

Gardons néanmoins en tête qu'il n'existe pas de plan parfait pour créer la ville féministe égalitaire. En effet, afin de tendre vers cet idéal, il est nécessaire de sortir de l'idée d'une ville "créée par les expert-e-s" qui s'organise de manière non démocratique à travers des dizaines de plans parmi lesquels il est difficile d'y voir clair. Il nous faut, au contraire, mettre en place des processus qui permettent aux habitant-e-s de construire leur ville<sup>29</sup>, développer les marches exploratoires critiques qui, comme celles menées par Garance, portent une attention particulière aux autres inégalités et aux risques sécuritaires et de gentrification<sup>30</sup> afin que la ville soit construite avec ses usagères/ers et que leurs différents besoins soient pris en compte, en particulier ceux des habitant-e-s dont on n'écoute jamais la voix. Quelque soit le plan proposé (qu'il concerne un piétonnier, un écoquartier ou une ville féministe) il nous faut rester méfiant-e-s et critiques. Nous devons systématiquement nous poser ces questions et les renvoyer aux personnes responsables et/ou aux Pouvoirs Publics : ce plan améliore-t-il la vie des femmes ? de toutes les femmes ? A qui s'adresse ce plan, comment est-il présenté, quels seront les effets sur du long-terme, dans quel cadre s'inscrit-il, etc. ? Il est nécessaire de nous poser ces questions afin de s'assurer que celui-ci ne soit pas une énième tentative d'exclusion des populations les plus marginalisées.

29 Et non, comme le dénonce Lefebvre, des simulacres participatifs qui sont organisés en fin de parcours et où la parole est mal répartie. A ce sujet, voir BEM "Henri Lefebvre. Droit à la ville."

30 En opposition à certaines marches exploratoires organisées en France par les municipalités. Celles-ci sont critiquées par différent-e-s auteur-e-s cité-e-s dans cette étude comme participant à l'exclusion des indésirables.

## Bibliographie

### Livres

KERN, Leslie. Ville féministe: notes de terrain. Les éditions du Remue Ménagement, 2022

VAN CRIEKINGEN, Mathieu. Contre la gentrification. Edition La Dispute. 2021

### Articles académiques

Les travaux et publications de Hannah Berns que nous remercions de nous avoir aiguillées pour cette analyse.

Clerval, A., & Van Criekingen, M. (2012). La gentrification, une approche de géographie critique. *Carnets de géographes*, 4.

Coutras, J. (1987). Hommes et femmes dans l'espace public français depuis un siècle. *Cahiers de géographie du Québec*, 31(83), 143-155.

Coutras, J. (1993). La mobilité des femmes au quotidien: Un enjeu des rapports sociaux de sexes?. In *Les Annales de la recherche urbaine* (Vol. 59, No. 1, pp. 163-170). Persée-Portail des revues scientifiques en SHS.

Debonneville, J., & Lieber, M. (2021). Rappels à l'ordre sexué dans l'espace public: perspective intersectionnelle sur les violences dans l'espace public. *Dynamiques régionales*, (3), 83-101.

Dekker, M. (2018). Une mesure raciste? Négocier le risque de stigmatisation dans la verbalisation du harcèlement de rue. *Déviance et Société*, 45(1), 25-57.

Droulez, P., Salembier, C., Masson, O., & Trossat, M. Se laver en ville: Pour une hospitalité de la ville à travers l'accès à l'hygiène du corps.

DUPLAN, Karine, TILLOUS, Marion, DIETRICH, Judicaëlle. Les géographies féministes: des géographies engagées, au-delà du genre et des sexualités. In: *Fragments de géographie*. Vincennes : Presses Universitaires de Vincennes, 2022. p. 159–174.

Gayet-Viaud, C., & Dekker, M. (2018). Le problème public du harcèlement de rue: dynamiques de publicisation et de pénalisation d'une cause féministe. *Déviance et Société*, 45(1), 7-23.

Gayet-Viaud, C. (2018). Le harcèlement de rue et la thèse du continuum des

violences. *Déviance et société*, 45(1), 59-90.

Hamel, C., Debauche, A., Brown, E., Lebugle, A., Lejbowicz, T., Mazuy, M., ... & Dupuis, J. (2016). Viols et agressions sexuelles en France: premiers résultats de l'enquête Virage. *Population sociétés*, 538(10), 1-4.

Hancock C. & Lieber M. (2017). Refuser le faux dilemme entre antisexisme et antiracisme. Penser la ville. In *Les Annales de la recherche urbaine* (Vol. 112, pp. 16-25).

Hancock, C. (2018). La ville, les espaces publics... et les femmes. *Les Cahiers du Développement Social Urbain*, 67(1), 11-13.

Kern, L. (2010). Gendering reurbanisation: Women and new-build gentrification in Toronto. *Population, Space and Place*, 16(5), 363-379.

Lieber, M. (2018). La lutte contre le harcèlement de rue et les (nouveaux) indésirables des espaces publics. *Déviance et société*, 45(1), 91-114.

Lieber, M. (2018). From "territories" to city centers: The ambivalent management of women's safety and gentrification. *French Politics*, 16, 64-79.

Louargant, S. (2015). Penser la métropole avec le genre. *Travail, genre et sociétés*, (1), 49-66.

Van Criekingen, M. (2008). Urbanisme néolibéral et politiques de gentrification: main basse sur le quartier de la gare du Midi à Bruxelles. *Géo-regards. Reconstruire la ville en ville*, 1, 113-125.

Van den Berg, M. (2012). Femininity as a city marketing strategy: Gender bending Rotterdam. *Urban Studies*, 49(1), 153-168.

Zeilinger, I., & Chaumont, L. (2021). Les Casernes à Namur: un nouveau quartier pour plus d'égalité de genre. *Dynamiques régionales*, (3), 41-62.

### **Publications issues du monde associatif**

Lava Revue "La ville est un champ de bataille" par Mathieu Van Criekingen : <https://lavamedia.be/fr/la-ville-est-un-champ-de-bataille/>

L'Université des Femmes "Le trajet du soin : penser l'accessibilité de la ville à partir des pratiques de mobilité quotidiennes des femmes travailleuses du care à Bruxelles" par Noémie Emmanuel : <https://www.universitedesfemmes.be/se-documenter/telechargement-des-etude>

[s.et.analyses/product/432·le.trajet.du.soin.penser.l.accessibilite.de.la.ville.a.partir.des.pratiques.de.mobilite.quotidiennes.des.femmes.travailleuses.du.care.a.bruxelles.noemie.emmanuel](https://www.viefeminine.be/IMG/pdf/etude2017_sexisme_dans_lespace_public.pdf)

Vie Féminine "Le sexisme dans l'espace public, c'est partout, tout le temps et sous toutes ses formes !" :

[https://www.viefeminine.be/IMG/pdf/etude2017\\_sexisme\\_dans\\_lespace\\_public.pdf](https://www.viefeminine.be/IMG/pdf/etude2017_sexisme_dans_lespace_public.pdf)

Inter-Environnement Bruxelles "Accessibilités" Bruxelles en mouvements n°309, décembre 2020 : [https://www.ieb.be/IMG/pdf/bem\\_309\\_accessibilites\\_web.pdf](https://www.ieb.be/IMG/pdf/bem_309_accessibilites_web.pdf)

Inter-Environnement Bruxelles "Henri Lefebvre. Droit à la ville." dans Bruxelles en Mouvement n°259 2012 : <https://www.ieb.be/Henri-Lefebvre-Le-droit-a-la-ville>

Inter-Environnement Bruxelles "Tram 55 : chronique d'une mort annoncé?" par Thyl Van Gyzegem : <https://www.ieb.be/Tram-55-chronique-d-une-annoncee>

Inter-Environnement Bruxelles "Repenser la ville à partir de la mobilité des mères" de Marie Gillow dans Bruxelles en Mouvement "Mobilités à deux vitesses" :

<https://www.ieb.be/Repenser-la-ville-a-partir-de-la-mobilite-des-meres>

Juliette Léonard, "*Mamans au chômage : quand mobilité et recherche d'emploi ne font pas bon ménage*", Collectif contre les violences familiales et l'exclusion (CVFE asbl), août 2023. URL : <https://www.cvfe.be/publications/etudes/473-mamans-au-chomage-quand-mobilite-et-recherche-demploi-ne-font-pas-bon-menage>

René Begon *Accès au logement, capacités et empowerment pour les femmes victimes de violences conjugales : la démarche de l'équipe "Pré-Post hébergement"* (CVFE asbl), décembre 2013? URL :

<https://www.cvfe.be/publications/etudes/293-acces-au-logement-capabilites-et-empowerment-pour-les-femmes-victimes-de-violences-conjugales-la-demarche-de-l-equipe-pre-post-hebergement-du-cvfe>

Roger Herla, *Comment protéger l'emploi et l'autonomie financière des femmes victimes de violences conjugales ?*, Collectif contre les violences familiales et l'exclusion (CVFE asbl), juillet 2023. URL :

<https://www.cvfe.be/publications/analyses/468-comment-protoger-l-emploi-et-l-autonomie-financiere-des-femmes-victimes-de-violences-conjugales>

Article "David Harvey et la théorie de la ville capitaliste" de Gaudreau dans

Nouveaux Cahiers du socialisme "Occupons la ville !" (2013) :

[https://www.cahiersdusocialisme.org/wp-content/uploads/2-Gaudreau\\_10.pdf](https://www.cahiersdusocialisme.org/wp-content/uploads/2-Gaudreau_10.pdf)

"Plan logement" du Réseau wallon pour le droit à l'habitat : <https://rwdh.be/wp-content/uploads/2020/12/RWDH-brochure-Plan-Logemnet-light.pdf>

### **Articles de presse**

Interview Canal U de Chris Blach "Femmes dans la ville : entre exclusion et réappropriation de l'espace public" : <https://www.canal-u.tv/chaines/la-forge-numerique/femmes-dans-la-ville-entre-exclusion-et-reappropriation-de-l-espace>

Article les Grenades de Camille Wernaers "Join the fam: la campagne bruxelloise contre le harcèlement dans l'espace public n'évite pas quelques "maladresses" <https://www.rtb.be/article/join-the-fam-la-campagne-bruxelloise-contre-le-harcelement-dans-lespace-public-nevite-pas-quelques-maladresses-11118861>

Sur le déploiement des policières "appâts" à Liège : <https://www.moustique.be/actu/belgique/2022/05/09/harcelement-rue-policier-appat-siffler-interpeller-liege-237221>

Sur la lutte contre le harcèlement de rue à Charleroi : <https://www.lavenir.net/regions/charleroi/charleroi/2023/09/29/charleroi-la-ville-et-la-police-veulent-encore-plus-verbaliser-les-faits-de-harcelement-et-de-sexisme-en-rue-5UM6DOAYOZCVJBXUAOXCODSZ3A/>  
<https://www.sudinfo.be/id719799/article/2023-09-27/bientot-des-policiers-en-civil-contre-le-harcelement-de-rue-charleroi-les>

Sur les "babys cornes" à Charleroi : <https://www.sudinfo.be/id599729/article/2023-01-10/la-ville-de-charleroi-se-veut-egalitaire-et-non-sexiste-avec-ladoption-de-son>

Sur les bains publics de Tournai : <https://www.rtb.be/article/tournai-derniere-ville-de-wallonie-a-proposer-des-bains-douches-aux-plus-fragilises-10374613>

### **Autres :**

A propos des 50000 caméras de la RATP : <https://www.ratp.fr/groupe-ratp/newsroom/securite/premiersreflexes-la-ratp-devoile-une-nouvelle-operation-de-prevention>

Images issues de la campagne de la Mairie de Paris : <https://www.paris.fr/pages/stop-au-harcelement-de-rue-4276/>